

Paris, le 5 mai 2020

Assemblée générale mixte du 26 mai 2020

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Neoen (ISIN Code : FR0011675362, code mnémonique : NEOEN), un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable et l'un des plus dynamiques au monde, met à disposition de ses actionnaires les documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 26 mai 2020.

Les actionnaires de Neoen sont informés que l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) se tiendra à huis clos, hors la présence des actionnaires, le **26 mai 2020 à 14 heures 30** au **Cloud Business Center – 10bis, rue du 4 septembre – 75002 Paris**.

Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à exprimer leur vote en amont de l'Assemblée Générale par les moyens de vote à distance ou de vote par procuration en utilisant le formulaire unique de vote à distance ou par procuration prévu à cet effet. Aucune carte d'admission ne sera délivrée pour cette Assemblée Générale.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) du 20 avril 2020, bulletin n°48 et peut être consulté sur le site internet de Neoen (www.neoen.com, rubrique « Informations financières », onglet « Assemblées Générales »). L'avis de convocation sera publié au BALO ainsi que dans un journal d'annonces légales le 11 mai 2020 et sera également consultable sur le site internet de Neoen.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article R 225-73-1 du Code de commerce, vous pouvez consulter, à compter de ce jour, sur le site internet de Neoen (www.neoen.com, rubrique « Informations financières », onglet « Assemblées Générales »), les documents d'information préparatoires à cette Assemblée Générale. La plupart de ces documents figurent dans le Document d'Enregistrement Universel qui a été enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2020 sous le numéro D.20-0386.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en faire la demande en contactant le service communication de la Société.

Contact

Neoen

communication@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, la communication d'une information ou d'un document sera valablement effectuée par message électronique, sous réserve que l'actionnaire indique dans sa demande l'adresse électronique à laquelle elle peut être faite. Chaque actionnaire est ainsi encouragé à communiquer son adresse électronique lors de toute demande.

À propos de Neoen

Neoen est l'un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable et l'un des plus dynamiques au monde. Avec une capacité en opération ou en construction de plus de 3 GW à ce jour, Neoen est une société en forte croissance. La société est active notamment en France, en Australie, au Mexique, au Salvador, en Argentine, en Finlande, au Portugal, en Irlande, en Zambie, en Jamaïque et au Mozambique. En particulier, Neoen opère le parc solaire le plus puissant de France à Cestas (300 MWc) et la plus grande centrale de stockage lithium-ion au monde à Hornsdale en Australie (150 MW / 193,5 MWh). Neoen vise une capacité en opération ou en construction d'au moins 5 GW fin 2021. Neoen (code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN) est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris.

Pour en savoir plus : www.neoen.com

Contact

Neoen

communication@neoen.com